

L'ÉT NCELLE

QUE CE SOIT CELLE DE L'INTELLIGENCE, INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE CE QUE NOUS VIVONS OU SUBISSONS, OU CELLE DONT ON A BESOIN POUR ALLUMER LES FEUX DE LA COLÈRE QUAND ELLE SE FAIT NÉCESSAIRE.

N° 18
MAI/JUIN 2012

SOMMAIRE

- (p. 1) Edito
- (p. 2) Groupe de travail EDRA – Dates à retenir – La vente de l'immeuble des Cordeliers (Meaux)
- (p. 3) Groupe de travail Accueil – Ponts naturels
- (p. 4) Ascenseur hors service au CFP de Chelles – Dotation budgétaire du CHS-CT : - 20 % !

LES DERNIERS COUPS TORDUS DU GOUVERNEMENT FILLON

Publié à la veille de la démission du gouvernement, le décret réformant l'évaluation des enseignants va battre tous les records de brièveté puisqu'il devrait être abrogé dès la mise en place du nouveau gouvernement.

Quelques heures avant la fin du 2^{ème} tour de la présidentielle, le gouvernement a également publié le décret sur la TVA (anti)sociale. On est en droit d'espérer qu'il finira également à la poubelle.



C'EST FAIT !

PLACE AU CHANGEMENT !

Une majorité de citoyens a élu un nouveau Président de la République le dimanche 6 mai 2012. Le résultat de l'élection présidentielle exprime un « désaveu » pour Nicolas Sarkozy. Sa politique autoritaire et antisociale, son passage en force sur la réforme des retraites et sa façon de gouverner ont été clairement sanctionnés. La CGT s'en félicite.

L'élection de François Hollande est aussi l'expression d'une forte aspiration à un changement de politique économique et sociale.

Un contexte, a priori plus favorable à la satisfaction des revendications, est créé. Il doit se traduire par des décisions nouvelles, propres à changer le quotidien des salariés, des retraités, des privés d'emploi et des jeunes.

Dans cette situation nouvelle et ouverte, la CGT Finances Publiques appelle les agents de la DDFIP à rester mobilisés, à s'organiser, à se syndiquer à la CGT pour faire aboutir leurs revendications.

Les agents de notre administration comme l'ensemble des salariés, ne doivent s'en remettre à aucun attentisme. En effet, les marchés financiers, le patronat, et les forces politiques qui les servent en Europe et en France combattront pied à pied les mesures de progrès social qui toucheraient à leurs profits et à leurs dividendes.

Il est donc essentiel que de nouvelles mobilisations soient mises en perspective pour gagner sur les revendications. Il est tout aussi important que le nouveau Président de la République donne rapidement des signes concrets de ses engagements de changement et de justice.

En priorité, le nouveau gouvernement doit mettre un terme à la RGPP, à la casse de l'emploi, au démantèlement des services publics, impulser une nouvelle politique salariale, abroger les mesures anti-sociales entérinées dans la dernière période.

A la DGFIP, sur le plan national comme au plan local, cela nous fonde à réitérer auprès des nouveaux interlocuteurs politiques notre exigence d'arrêt des réformes, d'établissement d'un réel bilan contradictoire sur la fusion et d'ouverture immédiate des négociations sur l'ensemble des contentieux revendicatifs. Cela nous fonde aussi à attendre de la Direction locale un autre discours que la logorrhée sarkozyste et une autre attitude que celle consistant à faire comme si tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Les agents de la DGFIP ont déjà démontré par le passé, en 1989, en 1995, en 1999 et plus récemment en 2009/2010, qu'ils étaient fermement attachés à leurs revendications au-delà de toute considération politique. Et c'est bien là le sens même du syndicalisme.

Certains feraient bien de ne pas l'oublier....



GROUPE DE TRAVAIL EDRA 17 AVRIL 2012

A la suite de l'audience du 21 MARS, demandée par la CGT FINANCES PUBLIQUES 77, la Direction a provoqué la tenue d'un Groupe de Travail EDRA qui s'est réuni le 17 avril 2012

Au cours de l'audience du 21 mars, la CGT, pétition à l'appui signée par une majorité d'agents EDRA, était intervenue sur quatre points :

- la réactualisation de l'indemnité de résidence
- la prise en compte de la résidence familiale comme point de départ des remboursements de frais kilométriques
- la prise en compte de remboursement de frais de repas à hauteur de 15,25 €
- la prise en compte du temps de trajet comme temps de travail

Au cours du groupe du groupe de travail, la Direction a apporté les réponses suivantes :

- résidence familiale, indemnité de résidence : elle attend les conclusions du groupe de travail national du 15 Mai
- nouveau barème des distances kilométriques : elle accepte de revoir les distances, bien qu'elle ait justifié le nouveau barème par des comparatifs effectués sur les sites de MAPPY et MICHELIN
- frais de restauration : elle consent à les prendre en charge à hauteur de 15,24 € par repas, sous réserve que l'agent fournisse une attestation sur l'honneur indiquant qu'il n'a pas pris ses repas au restaurant administratif, et ce quel que soit le lieu de mission (y compris Melun)

D'autre part, la Direction a fait part de son intention de faire bouger les EDRA afin de « remettre les forces vives dans les services » et de faire bénéficier tous les agents EDRA des indemnités liées aux changements de site.

Elle a également indiqué, à la demande des organisations syndicales, qu'elle envisageait de réfléchir sur la « besace de l'EDRA », car d'après elle les besoins ne se limitent pas aux brochures...

Pour conclure, elle a précisé qu'elle n'entendait pas modifier le statut quo existant (différence de remboursements de frais entre EDRA & EDR) tant qu'elle n'aura pas connaissance des résultats du groupe de travail national du 15 Mai.

QUELQUES DATES A RETENIR

☛ CAPL APPEL DE NOTATION

→ A : 13 JUIN 2012

→ B/C : 14 JUIN 2012

☛ DEPOT DES DEMANDES POUR LE MOUVEMENT LOCAL (filière fiscale)

→ A/B : 15 JUIN 2012

→ C : 8 JUIN 2012

☛ CAPL MOUVEMENT LOCAL

→ A (gestion publique) : 3 JUILLET 2012

→ A (gestion fiscale) : 12 JUILLET 2012

→ B/C (gestions fiscale et publique) : 12 JUILLET 2012

COMMUNIQUER, SAVENT-ILS CE QUE CELA VEUT DIRE ?

L'administration aurait décidé de vendre, au plus tard à la fin de 2012, l'immeuble de la rue des Cordeliers à Meaux. Le déménagement des services installés dans cet immeuble, 3 brigades de vérification et une partie de la BCR, serait prévu pour 2013. Autre conséquence : la réaffectation de l'agent en charge du gardiennage de l'immeuble. Les directions dépositaires d'archives dans cet immeuble s'activeraient pour trouver une solution de remplacement. Deux IP auraient pris en charge ce dossier.

De tout cela, nous parlons au conditionnel puisque la Direction n'a pas jugé utile jusqu'à présent, de délivrer une information en direct aux premiers concernés, les agents qui travaillent sur ce site. La route est-elle si longue entre Melun et Meaux pour qu'aucun responsable du pôle RH n'ait jugé utile de se déplacer pour dire ce qu'il en est exactement ?

Même si elle ne maîtrise pas tous les aspects de ce dossier, en particulier la question du « relogement » des services concernés, nul doute que les agents auraient apprécié de disposer d'informations « fiables » plutôt que de bruits de couloir...



GROUPE DE TRAVAIL ACCUEIL

27 MARS 2012

Dans le cadre de ce groupe de travail, la CGT a tout d'abord précisé le sens de sa participation dans les groupes de travail convoqués par la Direction. La CGT entend relayer le vécu des agents et leurs revendications. Par contre, elle se refuse à participer à la recherche de pseudo solutions qui n'ont pas d'autre but que d'évacuer les revendications des agents notamment en matière d'emploi. C'est pourquoi, par exemple, elle a mis un terme à sa participation à certains groupes de travail (SIE, dématérialisation...).

Dans son intervention liminaire, la CGT a abordé les difficultés vécues par les agents dans les accueils : stress, isolement, conditions de travail dégradées, agressions verbales quotidiennes **en attendant pire...** et a rappelé la responsabilité de l'administration qui se doit d'assurer l'intégrité et le respect de ses agents. Elle s'est faite également le relais des demandes exprimées par les agents d'accueil de Melun et Meaux.

➔ Réponses sur les demandes des agents de MELUN

Sièges inconfortables : la Direction a découvert le problème et a pris note...

Désinfection des locaux : cet espace étant dépourvu de ventilation, la Direction va étudier cette question en lien avec le CHS.

Copieur dans la caisse : cette demande devrait être prise en compte rapidement

Concernant le **chauffage l'hiver (14°)** et la **climatisation l'été (39°)**, suite à une motion des agents et à l'intervention des élus CGT au CHS de la Cité, une solution devrait voir le jour d'ici l'hiver 2012. Les demandes de **filtres solaires** et d'une **fontaine à eau** seront étudiées par la Direction.

Sur le sentiment d'isolement exprimé par les agents de l'équipe dédiée de Melun, en bas lors de l'accueil et en back office dans les tristes bureaux de repli, la Direction a déclaré partager cet avis et est d'accord pour que les missions en back office soient faites au sein des services de gestion et selon les possibilités, que les agents de l'équipe aient leurs bureaux avec leurs collègues de gestion.

➔ Réponses sur les demandes des agents de MEAUX

Les problèmes de chauffage et de rideau d'air chaud, la Direction envisage d'isoler les faux plafonds du hall d'accueil et du sas d'entrée.

Pour le déplacement de l'entrée du public sur le côté, elle ne l'envisage pas pour le moment et préfère se concentrer sur la configuration nouvelle de l'accueil melunais, quitte à l'améliorer.....

Sur la délivrance des duplicatas d'avis, la direction trouve que l'idée de Meaux pour une délivrance par ordinateur, en libre service, est intéressante et à creuser.

La Direction a évoqué le site de NEMOURS, en précisant que les travaux étaient en passe d'être terminés, lesquels consistent en l'installation d'une porte permettant l'accès direct des boxes au standard et en la modification des parois de ces boxes afin d'accroître la confidentialité.

Elle a accepté la demande des organisations syndicales sur l'information préalable au mouvement des collègues souhaitant demander les SIP MELUN VILLE et MEAUX OUEST de la possibilité de se retrouver en équipes dédiées d'accueil.

Elle est d'accord pour réfléchir à une compensation horaire encadrée pour les agents des équipes dédiées et devrait faire des propositions. Par contre, elle a opposé un refus catégorique à toute compensation pécuniaire.



Sur l'harmonisation des horaires d'ouverture au public, la CGT est intervenue sur la demande des agents de la Pairie départementale d'une fermeture du poste au public pendant la pause méridienne alors que l'encadrement s'y oppose. La seule réponse de la Direction est...l'arbitrage !!! Comment ? Où ? Par qui ? Nul ne le sait.

Affaire à suivre... mais les agents de la Paierie apprécieront la façon dont ils sont considérés !

Comment on pouvait s'y attendre, la Direction a présenté un bilan élogieux de la campagne IR 2011 en matière d'accueil. Bien évidemment, ce n'est pas notre avis ni celui des agents.

Pour la prochaine campagne, un rappel va être fait aux responsables de SIP afin qu'ils fassent respecter pendant l'émission les temps de pause (20 minutes/jour).

En fin de séance, la CGT a dénoncé la pratique consistant à faire saisir des déclarations par des auxiliaires. La Direction s'en est étonnée. Désormais informée, gageons qu'elle saura faire preuve en la matière de la même démarche déontologique qu'elle réclame aux agents.

PONTS NATURELS

Quatre ponts naturels seront soumis à l'avis du prochain Comité technique Local (CTL) le 15 mai :

- le vendredi 18 mai
- le vendredi 2 novembre
- le lundi 24 décembre
- le lundi 31 décembre

Ce CTL abordera également les points suivants :

- ☞ L'organisation de la délivrance des timbres fiscaux et de la fonction caisse
- ☞ La généralisation de l'affranchissement centralisé en Seine-et-Marne
- ☞ La réalisation du budget de fonctionnement 2011 de la DDFIP et le budget prévisionnel 2012
- ☞ Les nouvelles modalités de déclaration et de paiement de l'ISF

Les documents préparatoires transmis par la DDFIP sont consultables sur le site de la CGT Finances Publiques 77

www.financespubliques.cgt.fr/77

**ASCENSEUR
HORS
SERVICE
A CHELLES**

**POUR
COMBIEN DE
TEMPS
ENCORE ?**



Depuis la mi-décembre 2011, l'ascenseur du Centre des Finances Publiques de Chelles est hors service. Malgré la promesse d'une remise en fonctionnement rapide, ce dernier est, à ce jour, inutilisable.

Pour les agents comme pour les usagers, cette situation a des conséquences dommageables :

- les collègues du SPL sont obligés d'utiliser plusieurs fois par jour les escaliers pour faire l'accueil
- des collègues sont obligés de descendre et de remonter les escaliers avec des colis, certains coursiers ne voulant plus monter les étages.
- les contribuables de la FI, âgés pour la plupart, doivent monter par les escaliers.
- les pompiers ont été obligés de faire descendre par les escaliers un collègue victime d'un malaise
- les contribuables handicapés qui souhaitent se rendre au SIE sont reçus à l'accueil
- plusieurs collègues ainsi que des usagers ont failli tomber dans les escaliers

A l'initiative de la CGT, les personnels de Chelles ont signé une pétition dans laquelle ils faisaient part de leur exaspération quant à cette situation et demandaient que toutes les dispositions soient prises pour que l'ascenseur soit remis en service dans les plus brefs délais.

Cette pétition a été transmise à la Direction et la CGT est intervenue sur ce problème lors du CHS-CT du 5 avril.

L'administration a indiqué que cette mise hors service tenait aux fuites de la toiture qui risquent de causer un incident électrique aux conséquences graves. Propriétaire du bâtiment, l'administration est en conflit avec le constructeur sur la mise en œuvre de la garantie décennale et ne veut pas engager des travaux provisoires au risque, selon elle, de se faire accuser par le constructeur d'avoir elle-même provoqué les dégâts.

La procédure engagée par l'administration risquant de s'éterniser, cette dernière peut-elle croire que les personnels se contenteront d'une telle réponse ? Certainement pas et la CGT reviendra sur cette question à l'occasion du CTL du 15 mai.

DOTATION 2012 DU CHS-CT : - 20 % !

En élargissant ses compétences aux conditions de travail, le CHS est devenu un CHS-CT. Cet élargissement de compétences s'est accompagné d'une réduction sans précédent de sa dotation budgétaire qui est passée de 320 000 € en 2011 à 253 638 € en 2012.

Lors de la réunion du CHS-CT du 5 avril, la CGT a dénoncé les conséquences de cette réduction budgétaire sur le fonctionnement du CHS-CT. Alors que ce dernier doit désormais couvrir les questions de santé au travail, ses moyens, qui ne permettaient pas jusqu'à présent de couvrir tous les besoins en matière d'hygiène et de sécurité, sont réduits ! Les actes sont loin des mots et rendent inaudibles tous les discours pompeux sur l'amélioration des conditions de travail et plus généralement de la vie au travail des agents. Comme dans le même temps, les budgets de fonctionnement des administrations sont en forte réduction (- 17 % pour la DDFIP en 2012), le risque est grand de voir ces faibles moyens détournés encore un peu plus, car c'était déjà le cas, au profit de dépenses de fonctionnement.

De fait, le CHS-CT a été conduit à des choix drastiques et à prioriser certaines dépenses relatives aux risques les plus graves, en remettant au second semestre celles qui paraissaient pouvoir attendre. Les premières dépenses prioritaires ont été validées lors d'un groupe de travail réuni le 12 avril 2012.

Plusieurs questions à l'ordre du jour de ce CHS-CT avaient trait à son fonctionnement notamment l'adoption d'un nouveau règlement intérieur et l'élection du secrétaire du CHS-CT. Furent également évoqués :

- le bilan des exercices d'évacuation avec un point noir, la Cité administrative de Melun (aucun exercice en 2011 alors qu'il devrait y en avoir 2 par an)
- la présentation du plan ministériel pluriannuel de prévention 2012-2014
- le suivi des visites de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) avec notamment l'examen du rapport de l'ISST sur la Trésorerie de Pontault-Combault
- l'examen des registres « Santé, Sécurité au Travail », aujourd'hui dématérialisés, avec le constat que ceux-ci sont sous-utilisés par les agents.

Dans les questions diverses fut évoquée la question de l'installation de la Recette des Finances dans d'anciens locaux du CDIF de Meaux et, en particulier, celle de six agents dans un bureau qu'ils considèrent exigu. Pour l'administration, l'installation de ces agents bien que loin d'être optimale ne pose pas de véritable problème. Tout au plus a été décidé le déplacement d'une imprimante jugée « bruyante ».

La CGT est également intervenue sur le problème de l'ascenseur du centre des finances publiques de Chelles (voir ci-contre).

La déclaration liminaire de la CGT, un compte-rendu exhaustif et divers documents, dont le plan ministériel pluriannuel de prévention 2012-2014, sont consultables sur le site internet de la CGT Finances Publiques 77 :

www.financespubliques.cgt.fr/77